

Instructions

Prélèvement et envoi de matières fécales de bovins

Informations générales

Vous pouvez en principe faire analyser des matières fécales d'animaux à partir d'un échantillon individuel ou en regroupant les matières fécales de plusieurs animaux en un seul échantillon de mélange. Vous trouverez sur la feuille d'information des indications sur le moment le plus judicieux de procéder à la collecte de l'échantillon en fonction de chaque type d'examen.

Les échantillons de matières fécales destinés aux analyses parasitologiques doivent être **frais**. Veuillez les envoyer au laboratoire si possible le jour du prélèvement.

Procédure (voir images page suivante)

- Il est préférable de mettre les animaux à l'étable et de les enfermer dans le cornadis pour le prélèvement des échantillons.
- Matériel : gants de vêlage, sacs en plastique, matière fécale fraîche.

Prélèvement de mélange (voir images page suivante)

- 5 animaux au maximum par échantillon de mélange !
- Mettre une petite poignée de bouse fraîche de chaque animal dans un même gant de vêlage.
- Enlever l'air du gant et faire un nœud.
- Mettre une **étiquette** sur le gant avec le **nom de l'exploitation** et les **numéros de marques auriculaires BDTA**. Placer le(s) gant(s) dans un sac en plastique et le nouer (ne pas le scotcher).
- Envoyer le sac en plastique contenant les prélèvements au laboratoire avec la fiche de renseignement (utiliser les étiquettes jointes).

Échantillon individuel

- Prendre un échantillon de matière fécale directement avec le gant, retourner le gant de manière à avoir le prélèvement à l'intérieur du gant, enlever l'air et nouer le gant.
- Mettre une **étiquette** sur le gant en indiquant le **nom de l'exploitation** et le **numéro de la marque auriculaire**. Placer le(s) gant(s) dans un sac en plastique et le nouer (ne pas le scotcher).
- Envoyer au laboratoire avec la fiche de renseignement (utiliser les étiquettes jointes).

Les échantillons de matières fécales peuvent également être prélevés l'après-midi, placés au frais pendant la nuit (+4 °C) et envoyé le lendemain matin.

Envoyer à : **FiBL, Laboratoire de parasitologie, Ackerstrasse 113, 5070 Frick**

Merci beaucoup !

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question.

Erika Perler
Laboratoire Sciences des animaux d'élevage
Tél. +41 62 865 72 26

Instructions

Prélèvement de matière fécale de bovins

